

Communiqué de presse

À l'occasion de la Journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture, le 26 juin 2020

Aujourd'hui, la Tunisie, comme le reste du monde, commémorera la Journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture. Comme chaque année, l'heure est au bilan, avec la justice transitionnelle comme indicateur clé de la volonté de l'Etat d'enrayer les pratiques tortionnaires et l'impunité subséquente.

Certes, la justice transitionnelle progresse. A cet égard les organisations de la société civile signataires se félicitent pour la publication du rapport de l'Instance Vérité et Dignité au Journal Officiel de la République Tunisienne. En outre, les audiences se succèdent devant les chambres spécialisées ; la vérité se dévoile progressivement au fil des témoignages des victimes, témoins et parfois accusés. Mais les obstacles procéduraux et politiques entravant les procès sont toujours de taille, expliquant qu'à ce jour, aucun jugement n'ait encore été rendu. A l'image de la justice transitionnelle, le bilan du phénomène tortionnaire dans la Tunisie d'aujourd'hui est aussi en demi-teinte. La violence institutionnelle persiste et continue de bénéficier d'une solide impunité témoignant de l'absence d'une véritable volonté politique pour poursuivre les crimes de torture et les mauvais traitements.

C'est dans ce contexte préoccupant que s'inscrit la commémoration de cette journée internationale. Une occasion pour les organisations signataires de réaffirmer avant toute chose le besoin impérieux de soutenir la justice transitionnelle, car :

- Rendre justice aux victimes, c'est rendre justice au peuple tunisien et à son histoire, car on ne construit pas l'avenir d'un pays sur l'oubli et l'impunité.
- Reconnaître les torts, établir les responsabilités, réparer les victimes sont indispensables pour obtenir la réconciliation !
- Comprendre les violations du passé afin de prendre des mesures qui garantissent leur non-répétition et aident à tourner la page pour en ouvrir une nouvelle où est inscrit : **Plus jamais ça !**

Programme de mobilisation de la société civile pour la journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture :

- Une marche depuis le Palais de la justice sise à Bab Bnat jusqu'au terrain de l'ancienne prison 9 avril, en présence du ministre chargé des droits de l'Homme et de la relation avec les instances constitutionnelles et la société civile au gouvernement M. Ayyachi Hammami. Rassemblement le 26 juin à partir de 9h devant le Palais de la justice.
- L'annonce du Prix des Droits de l'Homme « Lina Ben Mhenni » par l'Association Tunisienne des Nations Unies. 26 juin, 10h devant l'ancienne prison 9 avril.
- Une conférence de presse pour présenter le rapport « Prison des femmes... Situation difficile ». Le 25 juin à partir de 10h au siège de l'Organisation Contre la Torture en Tunisie.
- La publication du Rapport annuel SANAD 2019. Le 26 juin sur le nouveau site web de l'OMCT.
- Une conférence de presse inter-associative sur l'état des lieux de la torture. Le 26 juin à 11h à l'hôtel Belvédère.
- La publication en ligne de la base de données juridique (INPT-OMCT), le 26 juin, sur le nouveau site web de l'OMCT.

- Une tente de sensibilisation par l'OCTT et la Coalition Tunisienne Contre la Peine de Mort. Le 26 juin à l'avenue Habib Bourguiba.
- Atelier de réflexion organisé par l'INPT autour des informations relatives aux détenu-e-s entre l'accès à l'information et la protection des données personnelles : à la lumière de la loi organique portant création de l'INPT en partenariat avec EuroMed Droits, Centre El Kawakibi, Dignity et l'Institut Droits de l'homme. Le 26 juin à l'hôtel Movenpick, Lac 1.
- Bâtir une Tunisie sans torture les 26, 27 et le 28 juin sur la plateforme digitale #DPDW de l'association Art Rue.

Organisations signataires :

- | | |
|---|--|
| 1. La Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme | 27. Al Bawsala. |
| 2. Organisation Contre la Torture en Tunisie | 28. Association IBSAR pour culture et loisirs les mal et non-voyants |
| 3. Organisation du Martyr de la Liberté Nabil Barkati, Dhekra wa wafa | 29. We Love Bizerte. |
| 4. Observatoire tunisien des lieux de détentions. | 30. Association Tunisienne de l'Action Culturelle. |
| 5. Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux. | 31. La Ligue des Électriciennes Tunisiennes. |
| 6. L'association des Magistrats Tunisiens. | 32. L'association tunisienne des études sur le genre. |
| 7. Organisation Mondiale Contre la Torture | 33. Association du développement et des études stratégiques de Medenine. |
| 8. Coalition nationale tunisienne contre la peine de mort | 34. Association Tunisienne de Prévention Positive (ATP+). |
| 9. Coordination nationale indépendante pour la justice transitionnelle. | 35. L'association pour le développement durable et coopération internationale de Zarzis. |
| 10. Insaf Pour Les Anciens Militaires. | 36. Association des Femmes Tunisiennes pour la Recherche sur le Développement. |
| 11. AL-Karama :la voix des victimes | 37. Association Joussour de citoyenneté. |
| 12. Association Tunisienne pour les Nations Unies. | 38. Association Chapitre II. |
| 13. No Peace Without Justice. | 39. Association L'ART RUE. |
| 14. Avocats Sans Frontières. | 40. Association Citoyenneté, Développement, Cultures & Migrations Des Deux Rives |
| 15. EuroMed Droits. | 41. Association Arts et Cultures des deux Rives |
| 16. International Alert. | 42. Association Création et Créativité pour le Développement et l'Embauche |
| 17. La Ligue des Electrices Tunisiennes | 43. Observatoire tunisien des lieux de détentions |
| 18. Association tunisienne de défense des libertés individuelles. | 44. Association histoire et mémoire pour la liberté |
| 19. Réseau tunisien pour la justice transitionnelle. | 45. Association Tunisienne de l'Action Culturelle |
| 20. Association Mnementy | |
| 21. Association Tahaddi | |
| 22. Association Création et Créativité pour le Développement et l'Embauche. | |
| 23. L'Observatoire National pour la Défense du Caractère Civile de l'Etat. | |
| 24. Initiative Mawjoudin pour l'égalité. | |
| 25. Association histoire et mémoire pour liberté | |
| 26. Association pour la promotion du droit à la différence. | |